

# Un JURY

Huile sur toile 92/60 1985

*Elle fait partie de mes « toiles de combat »*

Le SALON D'AUTOMNE a été géré par les sociétaires à partir de l'année 1979. Très rapidement il a connu de grandes difficultés.

Au bout de trois-quatre an le président a jeté l'éponge et a démissionné. Sans direction, il a fallu trouver une bonne volonté qui prendrait les rênes de la société et du salon annuel. Annie V s'intéressait beaucoup à la peinture, grâce Jacques Oudot dont elle vendait les tableaux et devenu plus tard adjoint à la culture. J'appréciais beaucoup cette personne et la comptais au nombre de mes amis. Elle était dynamique et passionnée. Je n'ai pas senti le danger en la proposant comme future présidente et encore moins quand elle a accepté cette présidence à la seule condition d'avoir les pleins pouvoirs. Non , je ne pouvais pas prévoir qu'elle allait travailler contre nos intérêts , à l'encontre de tous nos désirs et dans le dessein de valoriser son EGO ,

À cette époque Monsieur MURE, adjoint à la culture régnait en maître et voulait promouvoir à LYON, "L'ART CONTEMPORAIN". Il avait créé L'EXPOSITION D'OCTOBRE et il lui fallait le plus de locaux municipaux possibles. D'où l'idée, de notre nouvelle présidente de se joindre à lui et se mettre au service de l'art contemporain dans le cadre du salon d'automne. Pour réaliser cette ambition il fallait se mettre dans les critères contemporains faire un choix parmi les oeuvres des sociétaires. J'ai senti



le danger, mais trop tard. Un jury extérieur à la société fut invité (Thierry Raspail en faisait partie). Avec HUBERT GAILLARD, membre comme moi du comité nous avons donné notre démission. Bien que de qualité, notre peinture ne correspondait pas à l'esthétique demandée, pas plus d'ailleurs que les autres sociétaires. Ceux-ci probablement un peu naïfs croyaient pouvoir bénéficier des largesses de notre adjoint à la culture, et se trouver sous "les bons robinets " des subventions. Ce que nous avons prévu est arrivé, bien au-delà de nos prévisions, puisque 80 % des sociétaires furent exclus (et ceux qui restaient furent exclus l'année suivante). Cela rappelle la même élimination d'artistes au moment des impressionnistes.

Nos modestes économies des années précédentes, (cotisations, droits d'accrochage, et ventes) servirent à mettre en valeur un art que nous n'apprécions guère. Nos collègues mis à la porte du salon plus exactement jetées dehors, en ont été profondément blessés.

Avec cette peinture satirique sur un JURY, j'ai voulu me venger. Une fois de plus c'est par l'intermédiaire des marionnettes que

